



La Commune



Autopsie d'une trahison

Après les grèves contre la réforme des régimes spéciaux :

Sarkozy doit une fière chandelle à Thibault. Un " axe Sarko-Thibault " s'est dessiné pour imposer la réforme des régimes spéciaux. L'axe Sarko-Thibault ? C'était le titre de l'une des émissions C dans l'air diffusées au cours de la grève. Et maintenant, l'hebdomadaire Marianne affirme que Thibault " accepte implicitement le cadre politique fixé par le chef de l'État, à savoir les 40 annuités, le principe de la décote et l'indexation des pensions sur les prix " Restait à faire l'autopsie d'une trahison préméditée. La voici.

Malgré cette volonté tenace de combattre et de vaincre, la grève n'a pas abouti.

Sarkozy en sortira-t-il grandi ? Ce n'est pas certain. En effet, dans cette victoire remportée contre les cheminots, avec ses airs de revanche sur " 95 ", Sarkozy n'a, pour ainsi dire, aucun mérite. Se félicitant de n'avoir pas cédé face aux grévistes, il a aussitôt rendu hommage " *au sens des responsabilités dont ont su faire preuve les grandes organisations syndicales* ". Sens des responsabilités ou sens de la trahison ?

C'est la question qui est posée dans les ateliers, les gares et les services, à l'heure de la reprise du travail.

" *Comment pouvez-vous proposer la " suspension " du mouvement alors même qu'aucun des objectifs que nous nous sommes fixés n'a été atteint ?* " s'exclamait une cheminote dans une assemblée générale locale, lorsque les représentants syndicaux ont commencé à suggérer la " suspension " de la grève. Un autre : " *nous avons fait grève pendant 8 jours, nous avons pris nos responsabilités. A nos représentants de prendre les leurs dans les négociations qui commencent, qu'ils défendent les " 3 points " avant tout autre chose* "

Les trois points, ce sont les revendications sur lesquelles les assemblées générales des grévistes ont mandaté les fédérations syndicales de cheminots

- refus du passage de 37,5 à 40 ans de cotisation pour une retraite à taux plein (75% du salaire en activité)
- refus de toute décote (abattement sur la pension en cas de départ en retraite avec une durée de cotisation inférieure à 40 ans et à " l'âge pivot " de départ
- maintien de l'indexation des pensions de retraites sur les salaires.

Face à ces exigences, les dirigeants de la principale fédération des cheminots, la fédération CGT, vont faire preuve de duplicité, parlant sans cesse deux langages, sur fond de dissensions à peine voilées entre Bernard Thibault, le chef de la confédération CGT et Didier Le Reste, le leader de la fédération des cheminots.

Toujours est-il que le travail reprend alors qu'aucune revendication n'a été arrachée par les grévistes, même partiellement. Que s'est-il donc passé ?

S'il on en croit certains militants de la CGT, la grève s'effritait de jour en jour et le mouvement était affaibli par l'impopularité de la grève parmi les usagers, la majorité de " l'opinion publique " approuvant la réforme des régimes spéciaux de retraite d'après les sondages.

Cette explication est un peu courte et ne manquera pas de laisser les cheminots et les salariés sur leur faim.

Pour mieux comprendre, il est nécessaire de se remémorer la chronologie des événements.

Retenez-nous ou on va faire un malheur ...

Tout commence le 11 septembre, lorsque le Premier ministre Fillon ouvre les hostilités contre les régimes spéciaux, aussitôt dénoncés par Sarkozy comme des " régimes indignes ".

Face à cette attaque, Bernard Thibault promet qu'il y aura du " sport " " *si le gouvernement continue sur la même voie, à la fois par l'impréparation des contenus et en procédant par le fait accompli* ". Voilà qui est abscons, c'est-à-dire très difficile à comprendre. C'est quoi, l'impréparation des contenus ? Sarkozy, lui, avait été clair tout au long de sa campagne, sur ce chapitre : *les cheminots devront cotiser quarante ans comme tout le monde et si Thibault n'est pas d'accord, qu'il se présente aux élections présidentielles*, avait-il dit en substance.

Lors du duel télévisé qui l'avait opposé à Ségolène Royal, il avait interpellé la candidate socialiste sur le chapitre des retraites :

" *Il faut allonger la durée du travail. Etes-vous d'accord pour réformer les régimes spéciaux ?* " Réponse de Ségolène Royal : " *Oui, bien sûr, je suis d'accord* " " *Alors sur ce point, nous sommes d'accord* " répondit le futur Président

Pas question non plus pour Ségolène Royal de démolir les lois Fillon de 2003 contre les retraites, qui ont aligné les fonctionnaires sur le privé, les faisant passer de 37,5 années de cotisations à 40. Dans son livre de campagne "**Maintenant**", Royal répondait à Marie-Françoise Colombani, du journal Elle, au sujet de la retraite des fonctionnaires : "*je vous fais néanmoins remarquer que les durées de leurs cotisations ont déjà été alignées sur le privé*"...sans qu'elle ne trouve à y redire !

Autres réactions au lendemain du 11 septembre, celles des leaders de FO et de la CFDT. Mailly (FO) : "*si le gouvernement veut passer en force, il faut s'attendre à des réactions*"; Chêrèque : "*si le gouvernement veut passer en force, il y aura un conflit majeur, y compris avec la CFDT*".

Du sport, des réactions, un conflit majeur...Autrement dit, retenez-vous ou on fait un malheur, disent en substance les trois leaders confédéraux à Sarkozy. Chacun laisse entendre qu'il veut traiter avec lui. C'est ce que confirme François Hollande, le chef du Parti socialiste : "*toute précipitation serait contraire à l'idée même de la réforme et la négociation doit être la règle*". Manuel Valls, député PS d'Evry (91) en rajoute en demandant "*l'alignement des régimes spéciaux sur le régime général*".

Autant dire que le PS soutient les cheminots comme la corde soutient le pendu.

Un mois de perdu

Dans ces conditions, Sarkozy peut considérer qu'il a le feu vert pour annoncer lui-même, le 18 septembre, la mise en route de la réforme et son accomplissement d'ici à la fin de l'année.

Les cheminots s'attendent alors à un appel de leurs organisations à la mobilisation générale, au plus vite. Le temps presse. Mais pour les directions syndicales, il est surtout urgent d'attendre. Dans les réunions d'information syndicale, les salariés de la SNCF s'entendent dire qu'une action est envisagée pour le 17 octobre. De grands stratèges leur expliquent doctement qu'il convient d'abord de "*construire le rapport de force*".

Résultat : un mois de perdu ! Et, pourquoi donc ? Pour tenter de convaincre Sarkozy d'ouvrir "*un espace de négociations*" comme l'en conjure Jean-Christophe Le Duigou, le "*monsieur Retraites*" de la CGT, avant toute action. **Mais, pour négocier quoi ?** Négocier la réforme ? C'est d'autant plus absurde que Sarkozy a prévenu que les principes de la réforme ne sont pas négociables. Ces "*principes d'harmonisation*" ont été consignés dans un "*document d'orientation*" en date du 10 octobre.

Le passage à 40 années de cotisation, la mise en place de la "*décote*" et l'indexation de retraites sur les prix sont ces trois principes non négociables. Or, ces trois principes sont rejetés par la quasi- unanimité des cheminots, cadres compris.

Mais, cette attente, l'arme au pied, ne fait qu'accroître l'exaspération des cheminots, leur volonté de faire grève. Pourquoi la grève ? Parce que, précisément, il n'y a rien à négocier.

C'est dans ce climat tendu que toutes les fédérations de cheminots vont appeler à la grève le 18 octobre. Dès lors, la question se pose : **et si au soir du 18, Sarkozy n'a pas cédé, on continue ?** Enregistrant l'aspiration des cheminots à combattre "*comme en 95*" jusqu'au retrait du projet de réforme, les fédérations Sud-rail, FO et FGAAC appellent à la grève reconductible. Aussitôt, la fédération CGT contrecarre ce mot d'ordre, au nom de l'unité avec ...la CFDT, organisation qui ne fait pas mystère de ses positions en faveur ... du passage aux 40 ans ! Dans le même temps, elle tente de noyer la question des retraites dans une macédoine de revendications plus vagues les unes que les autres. Dans ce registre, l'affiche du syndicat CGT des cheminots de Villeneuve-Saint-Georges vaut le détour :

*" Tous à la manifestation du 18 octobre
Contre la remise en cause de nos droits sociaux. Contre la casse du Fret SNCF. Contre la restriction du droit de grève. Pour de meilleurs salaires.14 h30 de République à Nation "*

Pas un seul mot sur le régime spécial !

Dans les allées du pouvoir, l'ambiance est fébrile, le spectre de 95 hante les salons et couloirs des ministères.

Le 16 au soir, une dépêche AFP établit que 26 syndicats CGT de cheminots appellent à leur tour à la grève reconductible, bravant les consignes fédérales dictées par les stalinien.

Aux syndiqués CGT, les stalinien font miroiter une grève reconductible pour plus tard et se mettent à opposer un hypothétique tous ensemble à la grève totale des cheminots jusqu'à satisfaction.

Et l'extrême gauche, dans tout ça ?

Il faut dire aussi que l'extrême-gauche officielle LO-LCR (mais aussi le PT) n'a rien fait pour contrecarrer les menées "*anti-reconstruction*" des stalinien.

Il suffit de lire Rouge, le journal du parti de Besancenot, à la veille du 18, pour s'en rendre compte : *Dans ce contexte de grogne sociale et suite aux projets de Sarkozy contre les régimes spéciaux, les six fédérations de cheminots, rejoints par les syndicats d'EDF-GDF et de la RATP, appellent à la grève le 18 octobre. Face à l'ensemble des attaques antisociales, cette journée de grève et de mobilisation devient une échéance sociale importante, au-delà de la seule question des régimes spéciaux. Derrière cette attaque spécifique, Sarkozy et Fillon s'en prennent à l'ensemble de notre système de retraites, pour en terminer avec la retraite à 60 ans et imposer les 42 annuités pour tous. Du côté de la Fonction publique, les fédérations syndicales discutent de la possibilité d'appeler le même jour à la défense des services publics et des emplois. D'ores et déjà, certaines fédérations syndicales, comme celle de la CGT-Chimie ou des enseignants appellent également à la grève le 18 octobre prochain.*

*Ces diverses initiatives de mobilisations et de grèves sont un encouragement pour la suite. Le 18 octobre doit rassembler le plus largement possible et être le début d'un "*tous ensemble*". Une seule journée, même réussie, ne sera pas suffisante pour faire reculer Sarkozy et le Medef. Mais elle peut être le début d'une contre-offensive*

La possibilité d'une reconduction n'est même pas évoquée. Les lecteurs de cet article ne sauront pas que FO, la FGAAC et SUD-Rail appellent à la grève reconductible. L'éditorial d'Arlette Laguiller dans le journal Lutte ouvrière, est du même tonneau :

Une journée de grève comme celle du 18 octobre, même réussie, ne suffira pas à elle seule à les faire reculer. Mais elle doit être un avertissement au patronat et au gouvernement et, en même temps, une incitation pour que les syndicats prévoient et annoncent une suite.

On n'en croit pas ses oreilles : Besancenot et Laguiller reconnaissent qu'une seule journée " même réussie " ne suffira pas pour faire reculer Sarkozy, mais s'interdisent de tracer la perspective de la grève jusqu'au retrait du projet de réforme des régimes spéciaux, dès le 18.

A l'évidence, ces deux là s'alignent sur les discours des dirigeants de la CGT qui reportent " la suite " à plus tard. Arlette Laguiller allant jusqu'à dire qu'il faut faire grève pour que les syndicats annoncent cette suite ! Comme dirait Coluche : c'est nouveau, ça vient de sortir. En tout cas, elle est bien bonne, celle-là, non ? Un peu amer...

Quant à Gluckstein, dans l'éditorial qu'il commet pour le journal du PT " informations ouvrières ", il se risque à une interrogation : " *Faut-il s'étonner que cette légitime défense prenne la forme, dans de nombreux secteurs du public et du privé, d'appels communs, dans l'unité, à la grève et à la manifestation du 18 octobre ?* "

Un tsunami

Le 18, la grève est un véritable tsunami. Plus de 75% de grévistes tous collèges confondus. La majorité des cadres a posé le sac, cette fois-ci. Du jamais vu ! Mais le soir même, la direction de la CGT appelle ouvertement à la reprise du travail.

l'opération- reprise menée depuis Montreuil va se trouver facilitée par le volte-face de la FGAAC, représentant 30% des agents de conduite, dans la nuit du 18 au 19. Se targuant d'avoir arraché le maintien des 5 années de bonification pour les roulants... comme le prévoyait le document d'orientation, Duchemin, le chef de ce syndicat catégoriel va appeler à la reprise du travail.

Ce coup tordu ne dédouane en rien la direction CGT : si Le Reste avait appelé à la reconduction, les " autonomes " n'auraient pas pu se livrer ainsi à cette manoeuvre indigne.

Précisons que, en maints endroits, des responsables syndicaux font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher la tenue d'AG les 18 et 19.

Ce coup porté dans le dos ne suffira pourtant pas à empêcher toute reconduction. Dans un tract paru en fin d'après midi, le 19, SUD-rail communique :

" Votée en Assemblée Générale, la grève se poursuit dans les dépôts de Sotteville- lès -Rouen, Sibelin, Lyon-Mouche, Vénissieux, Saint Etienne, Paris Nord, Paris Sud Est banlieue, Villeneuve, Laroche, Dijon, Marseille, Paris Saint Lazare, Achères, Fives, Toulouse, Grenoble, Amiens, etc. Il n'y a pas que les agents de conduite qui ont reconduit la grève. D'importants ateliers ont fait de même vendredi aux prises de service, jusqu'à lundi matin : Quatre mares, Oullins, Villeneuve TGV, Moulin Neuf, Le Landy, ... et le mouvement touche aussi des Etablissements Exploitation, Trains, Equipement, ... "

C'est considérable ! Il est à noter que ces AG sont massives : plus de 200 roulants à Marseille, plus de 140 à Sotteville-lès- Rouen, etc. Il faudra quatre jours pour que la reprise du travail soit totale. Et, il faudra attendre le 31 octobre, avant que les " fédés " proposent une " suite "

Des tables rondes, pour quoi faire ?

Le 31 octobre, donc, les fédérations de cheminots, à l'exception de la FGAAC appellent à la grève reconductible et illimitée à partir du 13 novembre à 20 heures.

Une semaine auparavant, elles ont fait le communiqué suivant :

" Le véritable coup de semonce, adressé au gouvernement et à la direction de la SNCF le 18 octobre, doit les contraindre à apporter les réponses attendues par les cheminot(e)s. C'est, nous le souhaitons, en ce sens que le Ministre du travail convie par la force du mouvement social les Fédérations syndicales à de nouvelles rencontres bilatérales cette semaine, afin de rediscuter de la réforme. En amont de celles-ci, les Fédérations CGT - CFDT - FO - CFTC - SUD-Rail - UNSA - CFE/CGC -FGAAC, porteuses du rapport de force du 18 octobre, s'adressent au Ministre du travail. - En premier lieu pour lui rappeler leur refus de cette réforme. - En second lieu, pour lui demander d'organiser, à l'issue de ces rencontres, la tenue d'une Table ronde nationale sur les régimes spéciaux avec le gouvernement et l'ensemble des Organisations syndicales de cheminots "

En conclusion de ce communiqué, nous lisons :

" En tout état de cause, les Fédérations de cheminots se réuniront, à nouveau, le 31 octobre 2007, à l'issue des bilatérales pour analyser la situation et les réponses du gouvernement. Si d'aventure le gouvernement refusait de revoir sa copie, il porterait la responsabilité d'un conflit plus long. "

Une table ronde sur les régimes spéciaux ? Qu'est-ce à dire ?

En clair, cela signifie que les fédérations acceptent de renégocier, à la baisse, le contrat de travail des cheminots dont le régime de retraite est une composante. Elles quémandent des négociations à l'envers. De son côté, le gouvernement invite les syndicats à négocier, entreprises par entreprises et non dans une " table ronde nationale " où se retrouveraient les représentants des salariés et des directions de toutes les entreprises assujetties à un régime spécial de retraite (EDF, GDF, Opéra de Paris, Comédie française, etc.)

En clair, le gouvernement demande aux syndicats de discuter des mesures d'accompagnement de la réforme tandis que certains dirigeants syndicaux ambitionnent de collaborer à son élaboration et à sa mise en oeuvre. A commencer par Bernard Thibault et son coach Jean-Christophe Le Duigou.

Reste que l'idée d'une table ronde ne soulève pas l'enthousiasme des foules. Pour les cheminots, au mieux, c'est un gadget.

Voyant les directions syndicales louvoyer de la sorte, le gouvernement ne voit pas l'intérêt de modifier son angle d'attaque.

Vers un nouveau 95 ?

Le 31 octobre, les fédérations de cheminots déposent donc un préavis de grève :

Dans ce cadre, nous exigeons le maintien et l'amélioration du régime spécial de retraite et de ses droits en s'appuyant pour une part importante sur :

- le développement de l'emploi à statut garant d'un meilleur service public et d'améliorations des conditions de travail et de ressources supplémentaires pour le financement de notre système de protection sociale;
- l'augmentation du pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités.

Le communiqué des 7 fédérations, ce jour-là, fait litière de toute idée de "table ronde" :

Les cheminots rejettent massivement cette réforme qui se traduirait par un allongement du temps de cotisation et une baisse du niveau des pensions, c'est travailler plus longtemps pour gagner moins en retraite. Qui peut l'accepter ?

En effet, avec cette réforme c'est l'instauration d'une double peine :

- Avec le système de décote, la pension à terme sera diminuée de 25% pour une même durée de travail ;
 - Avec la désindexation des pensions sur les salaires, (cette mesure appliquée au régime général, a engendré en 15 ans un écart de 20% entre l'augmentation du pouvoir d'achat des actifs et des retraités) ;
- Avec la mise en place d'un double statut pour les nouveaux embauchés, le gouvernement joue la division des anciens contre les jeunes.

Les cheminots exigent le maintien et l'amélioration de leur régime spécial de retraite et de ses droits. L'augmentation du pouvoir d'achat et le développement de l'emploi à statut sont étroitement liés à cette exigence.

Notre action est convergente avec celles des autres salariés des régimes spéciaux. Elle s'inscrit aussi dans la défense du régime de retraite par répartition de tous pour lequel le Gouvernement annonce déjà l'allongement à 41 ans de la durée de la cotisation.

Dès lors, la situation est bloquée. Soulignons tout de même que ce communiqué, plus ferme dans sa forme que les précédents, ne souffle mot des "37,5"

Déjà, le 26 octobre, lors de l'émission de télé "à vous de juger", Thibault n'a dit à aucun moment qu'il était contre "le passage aux 40 ans" et écoutait poliment François Hollande prôner cet allongement de la durée de cotisation.

Le 29, Raymond Soubie, conseiller social du gouvernement et vieux briscard en la matière déclare qu'il ne croit pas à un conflit long.

Pourtant, la situation commence à basculer : révolte des marins-pêcheurs, grève à 85% des stewards et hôtesse d'Air France, fronde des magistrats et des avocats, début de mobilisation étudiante. La France redevient une poudrière.

LO et LCR, de l'audace, encore de l'audace ?

Le 5 novembre, Arlette Laguiller s'exclame :

" Cela ne peut plus continuer ! Il faut que les grèves et les manifestations prévues soient des succès et que cela oblige les directions syndicales à aller plus loin, à proposer d'autres étapes. Il faut que les luttes s'amplifient et convergent vers un mouvement de l'ensemble du monde du travail, seul à même de faire reculer un patronat arrogant et ses hommes de main du gouvernement "

Quelle audace ! Ca c'est parler ! Mais en réalité, c'est, au mieux de la candeur. A l'entendre, les cheminots devraient faire grève pour obliger les directions syndicales à "aller plus loin" à proposer "d'autres étapes" et, sans mouvement d'ensemble : no future ! Bien sûr, le "tous ensemble" est nécessaire, pour un règlement général des comptes, par la grève générale. Mais, cela ne peut s'opposer à la grève totale à la SNCF, RATP, EDF, GDF pour arracher un objectif précis de la lutte de classes : le retrait pur et simple de la réforme des régimes spéciaux. Pourquoi était-il donc si difficile, pour Laguiller ou Besancenot, de dire : "Grève totale à la SNCF, RATP etc. pour le retrait de toute réforme des régimes spéciaux, maintien des 37,5 pour tous". La radicalité des paroles de l'un et de l'autre appelant à la quasi-insurrection du pays masque mal l'opportunisme vis-à-vis de la direction de la CGT qui s'apprêtait à capituler et à briser la grève à la SNCF qui s'annonce pourtant massive ;

Alors qu'il n'est plus question nulle part, même du côté des directions des fédérations de cheminots, de table-ronde et de négociations. Bernard Thibault s'adresse au ministre Xavier Bertrand le 9, le suppliant de convoquer une réunion "tripartite" sur les régimes spéciaux (ce qui revient encore une fois à accepter de les remettre en jeu et en cause) afin de "travailler à une issue du conflit en cours". Xavier Bertrand lui oppose une fin de non recevoir qu'il justifie ainsi : "les points de vue sur les principes de la réforme, notamment le passage à 40 annuités, sont très éloignés, en particulier celui de la CGT qui s'y est clairement déclarée opposée". En d'autres termes, le ministre attend de la CGT une allégeance totale, publique et pas seulement de couloir, des gages supplémentaires d'esprit de collaboration avec l'Etat, ce que Thibault ne peut, à cette étape, lui garantir, face aux salariés.

Le 12, Didier Le Reste répond aux journalistes de plus en plus anxieux :

"Le mouvement sera fort au moins le 14 et par la suite, nous verrons, selon les réponses du gouvernement", qui "a les moyens de sortir par le haut du conflit en organisant une négociation tripartite" (Etat, syndicats, entreprises).

Comment comprendre ? **Le Reste voudrait-il aider le gouvernement à " sortir par le haut " ?** Mesure t-il ses paroles ? Sortir par le haut, pour le gouvernement, c'est : faire passer la réforme. Faute de quoi, ce malheureux gouvernement ne pourra en faire aucune autre, il ne pourra entamer la troisième réforme du régime général, réformer de fond en comble le Code du travail, et ainsi de suite. Certes, jusqu'à un certain point, on peut comprendre les tournures diplomatiques, à condition toutefois qu'elles ne servent pas à amadouer ceux qui vous mandatent.

Le même jour, dans les colonnes du Parisien, Bertrand persiste et signe : " *Je suis d'accord pour recevoir Bernard Thibault et la CGT. comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises. Mais si c'est pour me redire qu'il ne souhaite pas le passage à 40 ans de cotisations, c'est inutile.* "

Voilà qui n'est pourtant pas nature à stopper Thibault qui, dès le lendemain, remanie sa proposition de réunion " tripartite " et accepte cette fois des réunions entreprises par entreprises concernées, à la condition qu'un représentant de l'Etat y siège. Pour le ministre, c'est une aubaine. Bertrand saute sur l'occasion et dit " banco ! "

Coups tordus

A la veille de la grève, dans plusieurs établissements SNCF, les représentants CGT tentent de s'opposer à la tenue d'AG le jour de la grève.

Le 14 novembre, au moment où débute la grève, Didier Le Reste répond aux questions du Parisien.

" François FILLON s'est félicité hier soir de la volonté de dialogue de la CGT.

Approuvez-vous maintenant le principe de la réforme des régimes spéciaux ? "

-
Didier LE RESTE : *Que les choses soient claires : la CGT reste opposée au principe de la réforme. Nous avons porté ces dernières semaines la demande d'une table ronde tripartite Etat - Entreprises - Syndicats pour obtenir une vraie négociation. Cette demande, réitérée hier, nous a été refusée. Il y a donc ni inflexion, ni concession de la CGT, mais une continuité dans la démarche.*

Si le Gouvernement accepte la proposition de la CGT de table ronde tripartite séparée pour chacun des régimes spéciaux, vous appellerez à suspendre la grève ?

Didier LE RESTE : *Pour l'instant, le Gouvernement réfléchit et consulte. On verra bien ce qu'il en ressortira. Dès que nous aurons sa réponse, on le fera savoir aux salariés et c'est à eux qu'il reviendra de décider des suites du mouvement. Ce qui est sûr, c'est que l'État ne peut être absent des discussions, car la SNCF n'a pas les marges de manoeuvre nécessaires pour financer les mesures d'accompagnement de la réforme. D'ailleurs, dans le cas des marins pêcheurs ou des internes en médecine, des rencontres tripartites ont tout de suite été organisées. Pourquoi ça ne serait pas possible sur les régimes spéciaux de retraites ?*

-
On a bien lu :

Ce qui est sûr, c'est que l'État ne peut être absent des discussions, car la SNCF n'a pas les marges de manoeuvre nécessaires pour financer les mesures d'accompagnement de la réforme.

C'est lourd de sens. En effet, le chef de la CGT- Cheminots, après avoir déclaré platoniquement que " *la CGT reste opposée au principe de la réforme* ", reconnaît qu'au menu de la table ronde " tripartite " prévue à la SNCF, il y aura les mesures d'accompagnement de la réforme. Voilà pourquoi les stalinien appellent l'Etat à la rescousse.

Au premier jour de la grève, les journaux y vont de leurs pronostics. Ainsi, Le Parisien :

► La mobilisation s'arrête le week-end

PLAUSIBLE. *D'abord parce que, dans les rangs de la majorité des syndicats, la plupart d'entre eux ne veulent pas faire la jonction le 20 novembre avec les fonctionnaires. De plus, la CFDT, FO, la CFTC et la CFE-CGC laissent entendre qu'elles seraient prêtes à aller négocier dans les entreprises concernées. Les réunions de la semaine dernière au ministère du Travail, mais aussi dans les entreprises, ont été nombreuses et ont " permis des avancées ", selon un expert gouvernemental.*

Ainsi, les fameuses " avancées " dont vont se glorifier ensuite les négociateurs avides de " grain à moudre " (et de semoule dans laquelle patiner) sont déjà ... avancées. Dans ce petit jeu, FO- cheminots n'est pas en reste : devant les caméras de la 5, le samedi 17, Eric Falempin, le porte-parole de cette fédé, exhorte le ministre à " *négocier sans préalable* ". Lors de cette même émission, Olive, le grand chef de l'UNSA se fait le chantre du passage aux 40 ans, avec arrogance et mépris. Duchemin, pour la FGAAC, vante les bienfaits de la réforme.

En dépit de tous ces coups tordus, la grève va être massive et va " tenir " au-delà du week-end, dans des proportions considérables. Ainsi, pour exemple : Dans la région SNCF de Marseille, le mardi 20, 62% des agents d'exécution sont en grève et ce n'est pas un cas isolé. 80% des conducteurs de la ligne D du RER sont en grève, le même jour. Au minimum, à la veille de la reprise, après une semaine de grève, 40% des agents d'exécution sont toujours grévistes. Cette participation à la grève illimitée est supérieure à ce que la SNCF a connu en 1995. Les AG battent des records jamais égalés d'affluence.

Après avoir été bousculé par la détermination farouche des cheminots, les appareils reprennent leurs esprits et, dès le lundi, s'affairent à mettre en oeuvre la reprise du travail dans les meilleurs délais. La CFDT se dévoue, comme à l'accoutumée, à jouer les éclaireurs.

Le lundi, l'interfédérale tente de faire voter par les AG des propositions tenant lieu de mandat pour les négociations :

" Les fédérations syndicales de cheminots se rendront à cette Table Ronde tripartite Etat-Direction SNCF - Organisations syndicales en rappelant qu'elles refusent le contenu du cadrage gouvernemental et qu'elles y porteront les revendications des cheminots ;

Lors des négociations qui s'ouvrent, elles exigent, entre autres :

- Une réponse à leurs revendications concernant le cadrage de la réforme
- La préservation du niveau des retraites liquidées par un mécanisme permettant l'amélioration du pouvoir d'achat de pensions directes et pensions de reversions
- La prise en compte des annuités validées dans un autre régime, des années d'apprentissage, d'études, d'inactivité, de stages, des avantages familiaux, des contraintes de service public, la reconnaissance de la pénibilité pour le calcul des annuités au régime général
- la prise en compte dans le salaire liquidable des gratifications d'exploitation et de vacances, des éléments variables de solde soumis à cotisations CSG et CRDS
- l'augmentation générale des salaires, une nouvelle grille permettant l'amélioration du déroulement de carrière et de l'ancienneté, la création d'un vérifInfo3 ème mois "

Au mieux, ce document pourrait passer pour une tentative de contourner les principes de la réforme pour les vider de leur contenu. En réalité, c'est l'art de prendre les gens pour des cons.

On ne dit pas : retrait du projet de réforme mais " *refus du contenu du cadrage gouvernemental* ". On ne dit pas : indexation des pensions sur les salaires mais " *préservation du niveau des retraites liquidées par un mécanisme permettant l'amélioration du pouvoir d'achat de pensions directes et pensions de reversions* ". Quant à la prise en compte des annuités d'inactivité, d'études, de travail dans le privé, c'est une façon polie de dire que les 37,5, c'est fini. Le tout à l'avenant. En langue de bois. Pour décrypter le tout, il faut un décodeur.

Ce que veulent les grévistes

La plupart des AG vont contrer cette orientation,

- soit en demandant de préciser que les revendications " concernant le cadrage de la réforme " sont bel et bien :

- refus du passage aux 40 ans
- aucune décote
- indexation des pensions sur les salaires

- soit en exigeant que ces 3 revendications soient mises en préalable à toute négociation, comme le demande, entre autres, le syndicat CGT de Thionville

- soit en votant une autre motion pour le retrait pur et simple du projet de réforme

Mais, dans tous les cas, cela signifie que les organisations syndicales sont mandatées pour le maintien intégral du régime de retraite sous ses trois aspects fondamentaux que nous venons de rappeler.

A noter que SUD-Rail est la seule organisation syndicale à se prononcer pour le retrait pur et simple de la réforme des régimes spéciaux.

Mais la machine à reprendre le travail est en route, dès cet instant. Les staliniens n'auront de cesse de dire que la grève s'effrite et qu'il faut garder les forces pour rebondir plus tard. Mais quand ? Les négociations vont s'étaler sur un mois. " Il faut arrêter de nous prendre pour des cons ! " disent de nombreux grévistes aux AG. Comme le souligne un document voté par l'AG des cheminots de Thionville, le 19 novembre :

" Le gouvernement et la direction de la SNCF, aidés de syndicalistes de pacotille, ont essayé de faire passer la réforme des régimes spéciaux sans la grève : ils ont la grève et la réforme ne passe pas.

Maintenant chacun sait que si les négociations débutent sans que les trois principes qui fondent notre régime de retraite actuel soient garantis, la réforme passera au détriment de tous les cheminots. Actuellement ces trois principes sont passés à la trappe et ne font pas partie des négociations futures.

Alors, pour réussir leur coup, ils nous promettent maintenant un mois de négociation, soit jusqu'à la veille de Noël. Ensuite, ce sera la période des fêtes, puis le mois de janvier - l'un des plus longs mois de l'année pour les petits salaires - Nous ne serons donc plus, comme aujourd'hui, en mesure de faire grève si ces trois principes ne sont pas respectés à l'issue de " leurs négociations ". La grève ne se décrète pas...pas plus que son interruption/suspension cédétiste d'ailleurs ...

Aujourd'hui, on est en grève et on y reste tant que des assurances ne nous sont pas données relativement à ces trois principes. Il n'y a pas besoin d'un mois pour les garantir. Dix minutes y suffisent. "

Le 19 au soir, tombe un nouveau communiqué interfédéral, sans la CFDT qui appelle ouvertement à la reprise du travail et SUD-Rail qui, à l'inverse, refuse cet appel implicite et déguisé à la reprise

" La mobilisation unitaire engagée le 18 octobre 2007 et poursuivie depuis le 13 novembre sous la forme d'un mouvement de grève reconductible, aura contraint la direction SNCF et le gouvernement à convoquer une table ronde tripartite, avec la participation des représentants de l'Etat, le mercredi 21 novembre "

Pur et simple fouttage de gueule ! **Cette table ronde était " acquise " au moment même où débutait la grève !**

Au lendemain de la première séance de négociations tripartites, le 21, Le Reste joue les faux-jetons en déclarant que " *ce sont aux AG de décider* ", à ceci près que les premiers jours, les fédérations les appelaient à voter " la reconduite " et qu'à présent, on les invite à " *débattre de l'ensemble des éléments et enjeux de la période* " (et de l'influence des alizées sur la masturbation de la baleine, pendant qu'on y est ?). Mais, dans bien des AG, les délégués CGT appellent ouvertement à la " suspension ". Dans le même temps, Hollande appelle carrément à la reprise.

Une trahison préméditée

Après huit jours de grève, la trahison fait son oeuvre. Et il faut s'appeler la LCR ou Besancenot pour prétendre que " *les cheminots ont marqué des points* " (tract diffusé le 25 novembre). Non : **les directions syndicales, CGT en tête, s'affairent avec le gouvernement pour brader leur régime de retraite et, partant, leur statut dont le démantèlement commence par cette réforme.** Les cheminots, malgré leur détermination, n'ont pas marqué des points puisqu'à l'heure où nous écrivons, Sarkozy se félicite tous les jours d'avoir gagné et clame " Un jour, vous direz que j'ai réformé autant que Thatcher ". Alors, pourquoi mentir aux cheminots qui ne sont de toute manière pas dupes de ce qui leur est arrivé ? A qui profite ce mensonge ?

Dès avant la grève, dans un document daté du 31 octobre 2007, la fédération CGT des cheminots déclarait : " **le slogan " 37,5 pour tous " ne répond pas à la revendication de la CGT d'une retraite à taux plein dès 60 ans (pour le régime général) ou à 55 ans (50 ans pour les agents de conduite) au régime spécial (dans le cadre des obligations du Service public et imposées par le statut) du fait de l'entrée dans la vie active de plus en plus tardive** ". Il faut dire aussi que la référence aux 37,5 a été abandonnée fort opportunément par le 47^{ème} congrès de la CGT, à la veille de la loi Fillon contre le régime général et le régime de retraite des fonctionnaires (2003). Les têtes pensantes de Montreuil (siège central de la CGT) pointant l'entrée tardive des gens dans la vie active, a-t-elle proposé de ramener la durée de cotisation à 33 ou 30 ans ? Non, jamais. Si tel avait été le cas, nous aurions pu dire : " qui peut le plus peut le moins ; le retour aux 37,5 serait un premier pas ". Les 37,5, cela signifie qu'une année de cotisation est égale à 2%, ni plus, ni moins. Que propose la CGT, sur ce point ?

Nous avons cherché et, dans une VO spécial retraite (la Vie ouvrière, publication CGT), nous avons lu ce que préconise Le Duigou : " *un autre mode de calcul des droits à la retraite* ". tout un programme. Oui, mais lequel ?

Ces logorrhées verbales ne servent qu'à gommer les 37,5 et **l'abandon de la référence aux 37,5 ne sert qu'à désolidariser les cheminots des fonctionnaires et des salariés du privé.** Ce qui permet alors à Sarkozy de prôner les 40 ans pour tous, au nom de l'équité. Voilà le corps du délit : **en abandonnant les 37,5, les théoriciens de la CGT apportent à Sarkozy ses arguments les plus démagogiques comme sur un plateau.** Le reste, c'est de la flûte ...

Tout indique que la trahison a été préméditée, préparée méthodiquement et froidement, jour après jour, par la direction stalinienne de la CGT.

- **En s'opposant à la revendication des 37,5 et donc à toute solidarité public-privé- cheminots**
- **En retardant la première grève au 18 octobre, soit un mois après la déclaration de guerre contre les régimes spéciaux, en jouant la montre**
- **En prônant eux-mêmes une réforme (" c'est évident qu'il y aura une réforme " disait Thibault)**
- **En s'opposant par avance à la reconduction, au lendemain du 18**
- **En laissant s'écouler quatre semaines avant de " rebondir "**
- **En rejetant par avance la reconduction à EDF/GDF, au lendemain, du 14 novembre**
- **En s'opposant à la participation, drapeaux déployés, de grands cortèges de cheminots dans les manifestations du 20 novembre**
- **En organisant méthodiquement la reprise du travail dès le 19 novembre**
- **En violant le mandat des assemblées générales au profit de tables rondes d'accompagnement et de partenariat syndicats-Etat**

Tels sont les premiers enseignements de ce qui vient de se passer. **Les grévistes n'ont pas été vaincus par Sarkozy mais trahis par leurs directions syndicales.** La différence est de taille et la classe ouvrière dans son ensemble a de la mémoire. Elle saura tirer les leçons des trahisons, petites ou grandes, ainsi que des reniements et autres bassesses des uns et des autres.

A nouveau, la question est posée : **qui nous représente ?** Comment faire pour que nos syndicats soient à notre service, à nous, les salariés ?

Ces questions nous amènent à amplifier notre combat pour l'indépendance des syndicats, leur restitution aux travailleurs, comme outil de lutte permanente pour arracher leurs revendications cruciales, combattre l'exploitation et garder ce qu'ils ont : les conquêtes sociales ouvrières. Et, par-dessus tout, cela pose bien entendu la question d'un nouveau Parti des Travailleurs, capable de s'opposer victorieusement, sur tous les terrains, aux manoeuvres des bureaucraties syndicales aux ordres des appareils politiques bourgeois au sein du mouvement ouvrier. Et ça, ce n'est bien sûr pas une particularité française...

Pour **la Commune** : Daniel Petri (cheminot, conseiller municipal d'Alfortville) - Pedro Carrasquedo

Le 25 novembre 2007

Modifié le lundi 03 décembre 2007

Voir aussi dans la catégorie Tracts nationaux



Journée internationale contre toutes les violences faites aux femmes

La Commune - pour un parti des travailleurs, section française de la Ligue Socialiste Internationale, se joint comme chaque année à la journée mondiale de mobilisation du 25 novembre pour... >>



La lutte des classes, plus que jamais !

Après les cocoricos - « Vive reprise de l'économie française » titrait Le Point le 1er juillet -, les prévisions de l'INSEE et du gouvernement d'une croissance à 6,25 % en 2021 et les... >>

La Commune
Pour un Parti des Travailleurs

La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face... >>



Retraites : ni loi ni réforme ! Dirigeants syndicaux, arrêtez de discuter !



Ce gouvernement veut liquider la « protection sociale à la française » et son système dit de retraite par répartition : son but est de faire main basse sur l'énorme budget de la Sécurité... »

La Commune
Pour un Parti des Travailleurs

SAUVONS LES HOPITAUX ! Pour un appel uni à la population

Depuis deux ans, les personnels hospitaliers et leurs syndicats CGT FO SUD combattent pied à pied les « réformes », « plans » et leurs conséquences terribles pour l'ensemble des personnels... »

La Commune
Pour un Parti des Travailleurs

Pour Théo. Unité ! Justice - Vérité !

Nous le savons tous, un jeune homme de 22 ans a été victime d'actes de barbarie et de torture par des policiers d'Aulnay-Sous-Bois, le 2 février dernier. Nous le savons tous, le procureur de... »
